

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 15 décembre 2015 vers les 18 h 50 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland, commissaire - Vice-président du comité exécutif
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Johanne Harvey, commissaire
Madame Nicole Trudel, commissaire

Monsieur Luc Gaudreault participe à distance par vidéoconférence.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 22 1215 :

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 1215-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION CE 23 1215 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 24 novembre 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Guillaume Frigon-Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 1215-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

3.1 Engagements - Liste prioritaire - Personnel de soutien

RÉSOLUTION CE 24 1215 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit combler des postes de personnel de soutien;

CONSIDÉRANT que la convention collective prévoit l'embauche par la liste de priorité pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE l'engagement des personnes suivantes:

- Monsieur Grégoire Béland, ouvrier certifié d'entretien, poste régulier à temps complet de 38,75 heures/semaine aux Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information, et ce, à compter du 5 janvier 2016;
- Monsieur Jonathan Lalonde, technicien en informatique, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine aux Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information, et ce, à compter du 5 janvier 2016;
- Monsieur Martin Glazer, tuyauteur, poste régulier à temps complet de 38,75 heures/semaine aux Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information, et ce, à compter du 5 janvier 2016.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 Nouvelles affectations - Personnel de soutien

RÉSOLUTION CE 25 1215 :

CONSIDÉRANT, à la suite de l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la Commission scolaire de l'Énergie et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux exigences déterminées par la Commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE l'affectation des personnes suivantes:

- Madame Nathalie Déziel agente de bureau classe 1, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine aux Services des ressources humaines, et ce, à compter du 6 janvier 2016;
- Madame Sonia André, agente de bureau classe 1, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan, et ce, à compter du 7 janvier 2016;
- Monsieur Sylvain Rainville, électricien, poste régulier à temps complet de 38,75 heures/semaine aux Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information, et ce, à compter du 5 janvier 2016;
- Madame Émilie Cossette, secrétaire, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite, et ce, à compter du 11 janvier 2016;
- Madame Marie-Ève Beaudoin, secrétaire, poste régulier à temps partiel de 20 heures/semaine à l'école secondaire du Rocher de Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 6 janvier 2016;
- Madame Karine Brault, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 22,5 heures/semaine défini comme suit: 35,71% à l'école de la Source de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et 28,57% à l'école Immaculée-Conception de Shawinigan, et ce, à compter du 5 janvier 2016;
- Madame Danielle Dugas, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école Laflèche de Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 7 janvier 2016;
- Madame Céline Côté, agente de bureau classe principale, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 11 janvier 2016.

Adoptée à l'unanimité.

4. Demandes d'aide ou de contribution financière

RÉSOLUTION CE 26 1215 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Guillaume Frigon-Gélinas PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 1215-03.

Adoptée à l'unanimité.

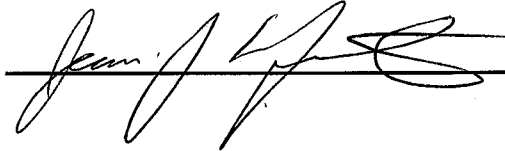
5. Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 27 1215 :


Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE, vers les 19 h 15, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SÉCRÉTAIRE


Président(e)
Secrétaire